

FAH

FÉDÉRATION DES ATELIERS
POUR PERSONNES HANDICAPÉES

1964-2004
40 ANS DÉJÀ

FAH

FÉDÉRATION DES ATELIERS
POUR PERSONNES HANDICAPÉES

1964-2004
40 ANS DÉJÀ

REMERCIEMENTS

En 2002 – 2003, le «dernier patriarche», M. Francis Gremaud, directeur des ateliers de Polyval, a quitté le comité pour prendre une retraite bien méritée.

Ce même comité s'est alors rendu compte que nous n'avions plus les expériences ni les anecdotes de la FAH; nous ne savions même pas quand celle-ci fut constituée.

C'est comme si nous perdions l'ancien du village, le seul qui pouvait retracer l'évolution ainsi que la vie de ses habitants. Nous avons alors ressenti le besoin d'avoir une trace écrite pour nous et pour les futurs membres de la FAH, laquelle oeuvre depuis 1964 au développement des ateliers de personnes handicapées.

Dès lors, nous nous sommes approchés de notre «dernier patriarche» qui, venant de prendre sa retraite, avait certainement un peu de temps à consacrer à l'écriture de quelques lignes d'histoire.

Ce document a pour seule ambition de retransmettre certaines étapes de la FAH et non pas l'ensemble des faits: nous avons plutôt choisi le principe «rappelez-vous». Et, c'est en lisant ces lignes, que nous nous sommes rendu compte que la FAH avait 40 ans cette année.

Nous voulons ici remercier très sincèrement et chaleureusement M. Francis Gremaud pour ce travail et celui qu'il a réalisé pour la FAH, lors de son activité au sein des ateliers Polyval. Nous lui souhaitons également une belle retraite en compagnie de son épouse.

Francis, encore un grand merci pour ta personnalité, ton amitié et ton dévouement.

Pour la FAH
Willy Chuard

HISTORIQUE

En préambule, il est intéressant de savoir que la Fédération a été créée sur l'initiative du Département de l'Intérieur, plus spécialement de son Service de Prévoyance sociale et d'Assistance publique.

En effet, les Organes responsables du Département ont trouvé justifiée l'existence d'une association chargée de coordonner le travail et l'initiative des diverses institutions.

C'est ainsi que le 5 septembre 1963, une première séance de travail réunissait M. René VAUCHER, Juge au Tribunal fédéral des Assurances et Président de Pro-Infirmis, M^{lle} Berthe de RHAM Pro-Infirmis, M. K. DETMERS, Président de la Commission cantonale AI, MM. Daniel MONNET et Henri SCHAEER, respectivement chef de service et assistant social au Service cantonal de Prévoyance sociale, M. J. MONVERT, Directeur d'Eben-Hezer, M. Georges NEY, Président de l'Entraide professionnelle, MM. J. BALMAS et M. THIEBAUD, respectivement Président et Administrateur du Lien, M^{lle} HUGENIN pour le CROEPI, afin d'étudier la mise sur pied de cet organisme. Il s'agissait non seulement de définir les tâches et préparer les statuts, mais il fallait assurer le financement de cette future association.

C'est ainsi qu'une délégation de trois personnes se rendait le 28 janvier 1964 à Berne auprès de l'Office Fédéral des Assurances Sociales (OFAS), afin d'obtenir une subvention de l'Assurance Invalidité. Cette démarche fut couronnée de succès, mais cela était insuffisant. C'est pourquoi il convenait d'intéresser également l'Etat de Vaud, par une demande adressée le 17 février 1964 à M. Pierre SCHUMACHER, Chef du Département de l'Intérieur. Enfin un soutien financier était demandé à La Loterie Romande et à la Fondation Bourgeois, qui toutes deux donnaient une suite favorable au cours de l'année 1964.

Parallèlement, la braderie des ateliers Lausannois pour personnes handicapées, présidée par M. Arthur MARET, ancien Conseiller d'Etat, s'organisait pour exploiter une boutique à l'Exposition Nationale.

Le 1^{er} février 1964, sous la présidence de M. René VAUCHER Juge fédéral, avait lieu une première séance préparatoire afin d'organiser l'assemblée constitutive.

- HISTORIQUE -

Cette assemblée eut lieu le 21 février 1964.

Les statuts présentés sont adoptés et un comité provisoire est formé:

Président: M. Arthur MARET ancien Conseiller d'Etat.
Secrétaire par intérim: M^{lle} Berthe DERAHM. Pro-Infirmis
Membres: MM. Eugène AUBERT, Emile BEGUIN, Maurice JACCARD, représentants des ateliers.

Ainsi, la Fédération des Ateliers pour Handicapés était née.

Il appartient à ce comité de préparer le cahier des charges, d'engager un secrétaire permanent, d'installer des bureaux, de préparer une assemblée générale qui devra ratifier l'adhésion des Institutions qui souhaitent être admises comme membres, et nommer un comité définitif.



Dès lors, tout va très vite.

- 27 février 1964 : le comité engage un secrétaire permanent.
- 18 mars 1964 : décision favorable du Conseil d'Etat accordant à la Fédération une subvention annuelle.
- 01 avril 1964 : entrée en activité de M. Roland BUTTICAZ comme secrétaire général, et installation des bureaux à la Place Chauderon 4.
- 30 avril 1964 : ouverture de la boutique à l'Exposition Nationale.

Enfin, le 19 juin 1964 se tient la première assemblée générale, à la salle paroissiale de Saint-Jean-Cour.

- HISTORIQUE -

Les membres du comité provisoire sont confirmés dans leurs fonctions, et trois nouveaux membres, représentants respectifs d'une Institution, du Commerce, et de l'Industrie sont nommés.

En effet, il est important de s'assurer la collaboration de délégués de ces milieux avec lesquels il est indispensable d'entretenir des contacts.

Il s'agit de: M. T. Chevalley Directeur technique de la Clinique Manufacture de Leysin

M. M. de Montmollin, Directeur de la Clématite à Vallorbe

M. P. Guignard, Directeur de l'Office Vaudois de Cautionnement, ces deux derniers membres ayant été proposés, par les associations de l'Industrie et du Commerce du canton de Vaud.

Ainsi, grâce à l'initiative de toutes les personnes citées en début de chapitre, à l'appui financier des différents organismes et au soutien de quelques Institutions, la Fédération des Ateliers pour personnes handicapées était créée. Il lui restait à faire ses preuves et à mériter la confiance que l'on avait placée en elle.



ACTIVITES DE LA FEDERATION

Dès 1964, les buts ont été précisés à l'article 2 des statuts et sont: «La Fédération a pour but de créer un lien entre les ateliers pour handicapés et d'en coordonner l'activité. De doter les ateliers d'un instrument de travail apte à leur fournir une aide technique. A servir d'intermédiaire avec les autorités et les milieux de l'industrie et du commerce.».

En ce qui concerne les démarches entreprises par la Fédération avec les autorités ou organismes divers, citons quelques exemples:

- A la demande du Département de l'Intérieur, la Fédération étudiait et établissait un rapport, suite à des demandes de subsides présentées par les Institutions.



- Contractait une assurance maladie collective, avec 93 personnes assurées en début 1965, dont 75 personnes handicapées.
- Une des tâches de la Fédération était de centraliser et solutionner les demandes de travail pour les personnes handicapées provenant de l'Assurance Invalidité, de différents services sociaux, ou issues de démarches personnelles.
- Etablissait le lien avec le Service cantonal de la Prévoyance sociale, la Direction des Oeuvres sociales des régions du canton, et les Institutions.
(par ex. examiner et régler le problème de la rétribution des personnes handicapées, ceci pour arriver à une certaine unité).

Sur le plan Industrie et Commerce.

- La première activité en 1964, a été la tenue par plusieurs Institutions d'une boutique à l'Exposition Nationale, à l'enseigne

- ACTIVITÉS DE LA FÉDÉRATION -

de «Boutique des Handicapés», qui a généré un bénéfice de Frs. 10'800.- Parallèlement, des contacts étaient pris avec les industries du canton afin d'obtenir des travaux pour les ateliers, et également à domicile.

Il fallait vaincre une certaine réticence de la part des entreprises, inquiètes de confier de la sous-traitance à des personnes handicapées. Mais cela n'était pas impossible, puisque les premiers travaux de montage et d'encartage étaient confiés.

- En 1965, 28 entreprises ont été contactées afin d'obtenir des mandats. Sur ce nombre, seules sept d'entre-elles ont confié du travail, soit:

Branche de l'électricité.	3
Branche de la mécanique.	1
Branche du cartonnage	2
Couture industrielle.	1

Une collaboration étroite s'instaure avec l'Office vaudois de Développement, du Commerce et de l'Industrie, afin de rescencer les entreprises susceptibles de fournir du travail aux Institutions.

Progressivement, la démarche porte ses fruits. C'est ainsi qu'en 1967 la Fédération soumissionne la confection de l'insigne du 1^{er} août. La commande a été obtenue dans sa totalité, soit 1'500'000 pièces. L'ensemble du travail a été réparti dans les Institutions du canton de Vaud, et également sur Genève. Déjà une collaboration intercantonale voit le jour!

Très vite, même à cette époque (1968), la recherche de travail est un problème qui ne se prête à aucune formule. En effet, il y a trop d'impondérables tels que ralentissement des affaires, concurrence entre ateliers, inconvénients inhérents à la sous-traitance. Il est donc difficile de satisfaire les ateliers en demandes de travail. D'autre part, force est de constater une baisse sensible de la capacité des personnes handicapées. De plus, les travaux simples sont de plus en plus automatisés.

- ACTIVITÉS DE LA FÉDÉRATION -

Néanmoins la recherche de mandats, l'un des principaux buts de la Fédération, devait se poursuivre.

En 1971, la Fédération représentée par quelques Institutions membres tient un stand au Comptoir Suisse, ce jusqu'en 1973. Dès cette date, les Institutions intéressées ont pris en main l'organisation et la gestion du stand.

La fin de l'année 1974 aura vu quelques nuages noirs s'amonceler dans le ciel de l'économie. C'est ainsi que la Fédération demande aux responsables d'ateliers de s'impliquer fortement pour rechercher des travaux ou occupations. Dès lors, les Institutions membres s'investissent de plus en plus dans ce domaine.

En parallèle aux buts fixés, de 1965 à 1979 le SPAS, l'OFAS, et la Fédération ont ensemble défini les besoins, en fonction desquels ont été implantés des ateliers protégés régionaux sur le territoire vaudois.

Pour cette raison, une société coopérative immobilière: «Les Ateliers pour Handicapés», fut constituée le 24 novembre 1967. Son but était de mettre à disposition des Institutions membres: des ateliers, des homes et autres locaux réservés aux personnes handicapées ne pouvant exercer aucune activité lucrative sur le marché du travail. Dès lors, la société a procédé à des acquisitions et constructions dans différents endroits du canton de Vaud.

Compte tenu des mandats toujours plus nombreux qui lui sont confiés, cette société devient en date du 28 mai 1984 LOGACOP (Société Coopérative Immobilière).



- ACTIVITÉS DE LA FÉDÉRATION -

En 1984, la FAH compte 18 Institutions devenues membres au fil des ans.

Il est intéressant de relever l'évolution des places de travail mises à disposition et celle des salaires versés aux personnes handicapées durant les 20 premières années d'existence de la FAH.

Places de travail

1964	120
1984	1300
2003	1891

Salaires versés

1964	CHF.	245'000.-
1984	CHF.	3'600'000.-
2003	CHF.	8'812'543.-

Chiffres d'affaires

1964	CHF.	950'000.-
1984	CHF.	8'610'000.-
2003	CHF.	24'455'960.-

1987

Lors de l'assemblée générale, il est relevé par le Président M. J. THUILLARD que l'activité de la Fédération se confond avec celle de Logacop.

Le projet d'ouverture d'un atelier à la Côte en est la preuve, puisque c'est la Société coopérative immobilière qui se chargera, en temps opportun, d'acquérir ou construire les locaux. Cette situation appelle à une réflexion pour l'avenir.

1988

A l'assemblée générale du 9 juin il est communiqué:

D'entente avec le Service de la Prévoyance et des Assurances Sociales (SPAS), la Fédération et Logacop ont décidé de séparer les deux Institutions.

Dans cette perspective, la Fédération a engagé un secrétaire général qui entrera en fonction le 1^{er} juillet 1989.

1989

La mission de la Fédération a été redéfinie.

Une convention a été signée avec le Département de la Prévoyance Sociale et des Assurances (DPSA).

Un projet de nouveaux statuts rédigé.

1990

Après une année d'expérimentation de cette nouvelle structure, il s'avère que ce mode de fonctionnement ne correspond pas aux attentes de la Fédération.

Par conséquent, le Comité et le secrétaire général décident d'un commun accord d'interrompre leurs relations contractuelles avec effet au 30 novembre 1990.

Lors de l'assemblée extraordinaire du 15 novembre 1990, il est décidé de la continuité de la Fédération. Les membres proposent une autogestion par son comité, avec au besoin la constitution de commissions pour des mandats ponctuels.

1991

Le 21 mai une assemblée extraordinaire confirme que la Fédération poursuivra ses objectifs et adopte les nouveaux statuts.

Une proposition pour un comité de 3 à 5 membres est acceptée.

C'est ainsi que le comité de la FAH est constitué lors de cette assemblée, il est composé de:

M. Jean-Pierre JOTTERAND Président.

MM. ROCHAIX, VIDOUDEZ, SAUTER et PERRIN membres, en leur qualité de directeurs d'institution.

Le comité élu pour 3 ans sera renouvelable au maximum trois fois, ce qui oblige un tournus.

Dès lors, la Fédération adopte de nouveaux buts, qui sont:

De créer un lien entre les ateliers en vue de rechercher et de promouvoir dans un esprit de solidarité, et dans le respect des différences, des mesures communes utiles à leur bonne marche et aux intérêts des travailleurs handicapés.

De promouvoir la coordination entre les ateliers ainsi qu'avec les pouvoirs publics.

- ACTIVITÉS DE LA FÉDÉRATION -

Les rapports de la Fédération avec le DPSA (Département de la Prévoyance Sociale et des Assurances) sont réglés, le cas échéant par une convention approuvée par l'assemblée générale.

Dès 1991 la FAH a poursuivi sa mission en conformité avec ses buts, en s'efforçant de traiter des sujets d'actualité.

- 1992 La personne handicapée dans le contexte socio-économique.
- 1993 Handicap & loisirs. Les ateliers face aux loisirs.
Réactualisation de la plaquette d'activités des Institutions membres.
- 1994 Les chemins vers la Qualité.
Information TVA - LPP.
- 1995 La valorisation des rôles sociaux en ateliers.
Projet «QUALITE» .
Subventions AI aux ateliers.
- 1996 Orchidée II.
- 1996 Finalisation du projet «QUALITE».
- 1997 Remise des premiers diplômes «Agents Qualité» en Institutions sociales.
Réflexion: La protection sociale en Suisse.
- 1998 Mise sur pied d'éléments statistiques communs aux ateliers.
- 1999 Droit des travailleurs, devoirs des Institutions.
- 2000 Contrat de prestations OFAS.
Critères Qualité SPAS.
- 2001 Cours de calculation de prix.
- 2002 Nouvelle convention de collaboration DSAS - FAH.
Satisfaction de la personne handicapée.
- 2003 Tout travail mérite salaire.
Mise en service d'un site internet FAH, catalogue de temps.

A ce jour, 23 Institutions sont membres de la Fédération des Ateliers pour personnes Handicapées.

- ACTIVITÉ DE LA FÉDÉRATION -

ACTIVITES COMPLEMENTAIRES DE LA FEDERATION.

- 15.05.65 Ouverture de l'atelier protégé régional de Nyon.
01.03.66 Création d'un service de travail à domicile à Lausanne.
01.06.66 Ouverture de l'atelier protégé du Maupas à Lausanne.
06.11.67 Ouverture de l'atelier protégé régional de Vevey.



- 13.05.68 Ouverture de l'atelier protégé La Cordée à Prilly.
03.11.69 Ouverture de l'atelier protégé régional d'Aigle.
1971-73 Construction du centre d'ateliers Polyval, Le Mont-sur-Lausanne.
15.11.72 Ouverture du centre d'ateliers Polyval au Mont-sur-Lausanne.
01.01.74 Ouverture de l'atelier protégé de Sainte-Croix.
1975- 76 Construction du nouvel atelier d'Aigle.



- ACTIVITÉ DE LA FÉDÉRATION -

15.07.76 Ouverture de l'atelier protégé régional de Payerne.
04.06.79 Ouverture de l'atelier protégé du Sentier.

1978-79 Construction de logements et du nouvel atelier de Vevey.

1979 Acquisition et transformation d'un bâtiment pour les ateliers de la Fondation Les Oliviers, au Mont-sur-Lausanne.

1980 Reprise du bâtiment FSA-SR à St-Sulpice.
Reprise et agrandissement du bâtiment Polyval à Yverdon.

Acquisition et transformation d'un immeuble pour le nouvel atelier de Payerne.

1981 Acquisition et transformation d'un immeuble à Sainte-Croix pour le nouvel Atelier protégé.

Acquisition et transformation d'un bâtiment pour le Bureau vaudois d'adresses, à la rue Aloys-Fauquez, à Lausanne,

1982 Acquisition et transformation d'un bâtiment locatif à Leysin.

Construction d'un dépôt, destiné à trois institutions, au Mont-sur-Lausanne.

1983 Achat d'une surface de 600 m², situés dans un centre industriel, pour le nouvel atelier de Nyon.

Dès lors, sur décret du DPSA, les Institutions locataires de Logacop doivent s'adresser à cette société pour toutes acquisitions, transformations, rénovations des bâtiments.

En 1994, une libéralisation est intervenue, offrant aux Institutions locataires la possibilité de racheter les bâtiments à Logacop, ou d'acquérir d'autres objets.

CONCLUSIONS:

Voilà ainsi retracées la naissance, l'histoire, les péripéties d'un organisme dont le but est de défendre une bonne cause.

- ACTIVITÉ DE LA FÉDÉRATION -

Une oeuvre qui, malgré les aléas et les difficultés de chaque jour, a apporté, apporte et apportera encore beaucoup d'aide et de soutien à ce monde un peu à part.

Ce résumé biographique de la FAH nous amène tout naturellement à rendre hommage à toutes celles et ceux qui, soucieux d'assurer la pérennité des Associations, Institutions, ou autres organisations, se sont dépensés et se dépensent sans compter afin de procurer un certain bien-être à la personne handicapée.

Francis Gremaud

Le 24 avril 2004

INSTITUTIONS MEMBRES de 1964 à 1984

1964	Les Institutions membres fondateurs :	
	LA CLINIQUE MANUFACTURE	Leysin
	LE CROEPI	Lausanne
	EBEN-HEZER LA PRAIRIE	Lausanne
	LA FRATERNITE ST-MARTIN	Lausanne
	L'INSTITUTION DE LAVIGNY	Lavigny
	LE LIEN	Lausanne
	L'ENTRAIDE PROFESSIONNELLE	Lausanne
	L'INSTITUTION L'ELAN	Lausanne
1965	Admission de l'Association suisse des Paralysés.	Lausanne
1966	Admission de la Ligue vaudoise en faveur des IMC.	Lausanne
1967	Admission de l'Association vaudoise des parents de handicapés mentaux.	Lausanne
1967	Admission du Chantier de l'Armée du Salut.	Saint-Sulpice
1968	La Fondation Delafontaine qui remplace l'Elan.	Lausanne
1969	Admission de l'Institution Les Fourmis.	Bretigny/Morrens
1970	Admission du Home-Atelier Clair-Val.	Epalinges
1970	Admission de la Société vaudoise d'hygiène mentale.	Lausanne
1970	Démission de la Fraternité Saint-Martin, cessation d'activité.	Lausanne
1971	Admission du Centre social protestant.	Lausanne
1971	Démission du chantier Armée du Salut, cessation d'activité	Saint-Sulpice
1972	L'Association Polyval remplace les institutions Le Lien et L'Entraide professionnelle qui ont fusionné.	Le Mont/Lausanne
1972	Admission de l'Institution La Branche	Savigny
1972	Admission de l'Institution L'Espérance	Etoy
1975	Le Centre de réadaptation professionnelle (CRP) remplace la Société vaudoise d'hygiène mentale.	Lausanne
1976	Admission de la Cité Radieuse.	Echichens
1976	Admission de l'Atelier mécanique FSA-SR	Saint-Sulpice
1977	Admission de la Fondation Les Oliviers.	Le Mont/Lausanne
1977	Afiro-Lausanne remplace le CRP.	Lausanne

- INSTITUTIONS MEMBRES DE 1964 A 1984 -

1977	Démission du Home Clair-Val, cessation d'activité.	Epalinges
1977	Démission de l'Institution Les Fourmis, cessation d'activité.	Bretigny/Morrens
1978	Admission du Bureau Vaudois d'Adresses.	Lausanne
1978	Admission de la Société vaudoise d'hygiène mentale.	Lausanne
1979	Les ateliers du Centre de Vernand remplacent L'Association vaudoise des parents de handicapés mentaux.	Cheseaux/Lausanne
1979	Démission de l'Atelier mécanique FSA-SR, cessation d'activité.	Saint-Sulpice
1981	ORCAM remplace le BVA.	Lausanne
1982	Admission du Foyer pour Aveugles.	Lausanne
1983	La Manufacture, Leysin remplace la Clinique Manufacture.	Leysin

Citations

«Il appartient à nos illusions quotidiennes de trouver le passé et l'avenir plus plaisants que le présent.»

H. Zschokke

«Soyons toujours innovateurs; inventons la vie chaque jour à nouveau.»

H. Ball

Institutions actuellement membres

AFIRO	Ecublens
La Branche	Mollie-Margot
Bureau Service Handicap	Lausanne
Centre Social et Curatif	St-Barthélemy
Cité du Genévrier	St-Légier
Cité Radieuse	Echichens
CROEPI	Lausanne
DUPA, Brico-CES	Prilly
Maison des Chavannes	Lausanne
Les Eglantines	Vevey
L'Espérance	Etoy
L'Estérelle/L'Arcadie	Vevey
Le Foyer	Lausanne
GRAAP	Lausanne
Lavigny	Lavigny
La Manufacture	Leysin
Les Oliviers	Le Mont-sur-Lausanne
ORCAM / BVA	Lausanne
Polyval	Le Mont-sur-Lausanne
Le Relais	Morges
Renée Delafontaine	Le Mont-sur-Lausanne
St-George	Yverdon
Vernand	Cheseaux